

**Décision portant composition du bureau de vote des élections en
vue du renouvellement de la représentation des personnels au sein
du collège A du conseil de l'Observatoire Aquitain des Sciences de
l'Univers (OASU) de l'université de Bordeaux**

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-4 et suivants, L719-1, L.719-2 et D.719-1 et suivants ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Vu les statuts de l'OASU ;

Vu la décision portant organisation des élections en vue du renouvellement partiel des représentants des personnels au sein des conseils du Collège Sciences de l'Homme et du Collège DSPEG, de certaines de leurs composantes internes et de l'OASU en date du 25 mars 2025 ;

Considérant les candidatures déposées ;

Le président de l'université de Bordeaux

DECIDE

Article 1. Membres des bureaux de vote

Dans le cadre du scrutin du 22 mai 2025 organisé en vue du renouvellement de la représentation des personnels au sein du Collège A du conseil de l'OASU de l'université de Bordeaux, les membres des bureaux de vote sont :

Bureaux de vote	Composition des bureaux de vote
Bureau de Pessac	Président : Nadia Sénéchal Assesseurs : Lenka Grafnetterova Cécile Arnaudin

Bureaux de vote	Composition des bureaux de vote
Bureau d'Arachon	Président : Sandrine Fernandez-Sanchez Assesseurs : Emilie Leglise Lydia Bezard

Article 2. Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans tous les bureaux listés ci-dessus et publiée sur le site internet de l'université.

Fait à Talence, le 19 mai 2025

Dean LEWIS
Président de l'université de Bordeaux

Par délégation
Julien ROPIQUET
Directeur des affaires juridiques

